

POSTE D'ANIMATEUR-COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR

La Municipalité de Palmarolle est à la recherche d'une personne passionnée et dévouée pour occuper le poste d'animateur-responsable de camp de jour.

FONCTION

Sous l'autorité du responsable municipal désigné, le titulaire du poste assure l'organisation et la coordination des activités du camp de jour. De plus, il aura la responsabilité d'animer et d'assurer la surveillance d'enfants de 4 à 11 ans lors des activités du camp de jour selon l'horaire établi du lundi au vendredi inclusivement.

EXIGENCES

- Être âgé de 15 à 30 ans ;
- Expérience auprès des jeunes de 4 à 11 ans;
- Démontrer de l'initiative, de l'autonomie et un bon esprit d'équipe;
- Certification en premier soins constitue un atout;
- Formation de gardien averti constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi;
- Salaire de 21,00 \$ l'heure;
- Entrée en fonction prévue : le 17 juin 2024 et jusqu'au 16 août 2024. Des rencontres d'équipe pour la formation et la préparation sont à prévoir fin mai et en juin 2024.

POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le vendredi 12 avril 2024 à 12h** à :

Direction générale, Municipalité de Palmarolle **Concours : Animateur-Coordonnateur de camp de jour** 499, Route 393 Palmarolle (Québec) JOZ 3C0 reception@palmarolle.ao.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Municipalité de Palmarolle respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Le poste est ouvert aux jeunes en situation de handicap, aux communautés visibles et aux communautés autochtones.